



Communiqué à la presse

Une nouvelle étape dans le renouvellement de la Charte du Parc naturel régional du Luberon pour 2025-2040 : la visite de l'Autorité environnementale

Les 5 et 6 février 2024, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon, les Vice-présidents du Parc et l'équipe technique ont accueilli deux représentants de l'Autorité environnementale pour une visite de terrain, qui a permis d'illustrer le rapport environnemental rédigé par le Parc du Luberon dans le cadre de la révision de sa future Charte 2025-2040.

Rappel des étapes précédentes de la révision de la Charte

En septembre 2023, le comité syndical du Parc du Luberon a validé, à l'unanimité, le rapport de Charte 2025-2040 et le Plan de Parc.

En décembre 2023, le Parc du Luberon a saisi l'Autorité environnementale et lui a remis son rapport d'évaluation environnementale de la Charte.

Pour rappel, l'Autorité environnementale est une instance de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) qui donne des avis sur l'évaluation des impacts des grands projets et programmes sur l'environnement, et sur les mesures de gestion visant à éviter, atténuer ou compenser ces impacts.

En tant que projets de territoire, les Chartes de Parc sont obligatoirement soumises à l'avis de l'Autorité environnementale de l'IGEDD.

La visite d'une délégation de l'Autorité environnementale les 5 et 6 février 2024

Étape importante dans le processus de révision de la Charte du Parc du Luberon, cette visite a permis à la délégation de mieux comprendre les richesses, fragilités et enjeux de notre territoire, ainsi que les mesures de la future Charte #Luberon2040 pour y faire face.

Le programme comprenait notamment :

- un accueil à la Maison du Parc par les élus, avec présentation du territoire, du Parc, des défis de la Charte 2025-2040 et du Plan de Parc
- une visite au Pont Julien pour évoquer la gestion quantitative de l'eau
- une visite au Colorado provençal à Rustrel, en présence de Monsieur le Maire ; cet exemple permettant d'illustrer le travail du Parc en transversalité (missions géologie, tourisme, patrimoine culturel, assistance à maîtrise d'ouvrage)
- un déplacement à Lauris (en présence des élus) et à Cadenet pour évoquer le travail partenarial autour du Projet alimentaire territorial du Luberon, des liens agriculture-alimentation-santé et des circuits courts.



De gauche à droite : Jeanne Benihya (Région Sud), Caroline Tissandier (chargée de mission révision de la Charte PNRL), Charlotte Carbonnel (vice-présidente mobilisation des publics PNRL), Bénédicte Guéry (Autorité environnementale), Noëlle Trinquier (vice-présidente transition énergétique et écologie urbaine PNRL), Pierre François Clerc (Autorité environnementale) et Laure Galpin (directrice PNRL).

Un grand merci aux partenaires qui se sont mobilisés et qui ont permis au Parc de réussir cet exercice et de poursuivre le processus de renouvellement de la Charte 2025-2040.



Visite de terrain au Pont Julien sur le thème de la gestion de l'eau.



Rencontre au Colorado provençal à Rustrel.

Et maintenant ?

Plusieurs étapes doivent encore être franchies jusqu'au renouvellement du classement en « Parc naturel régional » fin 2025 :

- l'Autorité environnementale a 3 mois pour rendre son avis (mars 2024) ;
- une enquête publique sera ouverte en mai 2024 pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur ce projet de territoire ;
- après prise en compte de l'avis de l'Autorité environnementale et du rapport d'enquête publique, la Charte fera l'objet d'une dernière modification et d'une validation par le comité syndical en septembre 2024.

L'avis du Ministre suite à l'examen final, l'adhésion des communes puis l'approbation de la Charte et du périmètre par la Région aboutiront pour finir au décret de classement du Parc naturel régional par le Premier ministre fin 2025.

Une autre vie s'invente ici

Contacts Parc naturel régional du Luberon

Directrice : Laure Galpin – 04 90 04 42 02 – direction@parcduluberon.fr

Révision de la Charte du Parc : Caroline Tissandier – 06 24 77 39 80 – caroline.tissandier@parcduluberon.fr

Presse : Solgne Louis – 06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr

60, place Jean-Jaurès 84400 Apt – www.parcduluberon.fr